Domaine des Guifettes
VILLAGE VACANCES ▪ RESTAURANT ▪ MARIAGES ▪ SÉMINAIRES

# CONTRAT DE LOCATION

## EVENEMENT PRIVE (Prix TTC)

## ◆ SALLE LES GUIFETTES ◆

**(Maximum 400 personnes)**

### ▪ *COORDONEES DU CLIENT*

Nom :…… ……Prénom :……..
Adresse :……
……
CP – Ville :……
Tel : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/ Port : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/ Fax : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/
E-mail :……..

### ▪ *LA LOCATION DE SALLE*

*(Cette location comprend la salle des guifettes, le bar, le hall d'accès et 2WC)*

Du /__/__/__/__/__/__/ au /__/__/__/__/__/__/

| | | | |
|---|---|---|---|
| ❒ Location à la demi-journée *(de 9h à 13h ou de 14h à 18h)* | = 400 € | × | Nombre de ½ journée(s) _____ = _____€ |
| ❒ Location à la journée *(durée de 24h, de 9h à 9h)* | = 800 € | × | Nombre de jour(s) _____ = _____€ |
| ❒ Journée supplémentaire | = 400 € | × | Nombre de journée(s) supplémentaire(s) _____ = _____€ |

### ▪ *OPTIONS*

| | | | |
|---|---|---|---|
| ❒ Location Sono | = 60 € | ❒ Location Micro | = 50 € |
| ❒ Location vidéo projecteur + écran | = 100 € | ❒ Forfait ménage | = 150 € |
| ❒ Location Jeux de Lumière | = 15 € | | |

### ▪ *TOTAL A PAYER* = _____**€**

Acompte de 30% : à régler le jour de la signature du contrat = _____€

### ▪ *CONDITIONS DE RESERVATION*

- Lors du retrait des clés à l'accueil, **une caution de 2000 € (en cas de dégradations matérielles)** vous sera demandée ainsi que le solde de la facture.
- Toutes casses éventuelles (chaises, rallonges de tables…) et toutes dégradations constatées dans nos locaux ou alentours vous seront facturées.
- Merci de ne rien agrafer ni clouer sur les murs.
- La salle doit être rendue dans l'état (tables et chaises replacées en forme de U, sol balayé et serpillé) et les déchets triés doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet (penser au tri sélectif). Ces conditions ne sont pas applicables si le forfait ménage a été pris par le client.
- En cas d'annulation de cette location de salle plus d'un mois avant la date, l'acompte versé lors de la réservation restera acquis. Aucun remboursement ne pourra être effectué. S'il s'agit d'une annulation de moins d'un mois avant la date de l'événement : 50% du montant total de la location sera demandé (l'acompte étant inclus).²

« Nous attestons avoir pris connaissance de vos conditions et déclarons les accepter »

Signature du client (Précédée de la mention « Bon pour accord »)

Signature du prestataire

Fait à ……..
Le ____/____/____